



Distr.: Général
4 mai 2009

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement sur Anglais

Version originale:

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement
Session extraordinaire sur les changements climatiques
Nairobi, 25 – 29 mai 2009

**Session extraordinaire de la CMAE sur les changements climatiques :
Informations générales**

1. Introduction
2. La présente note d'information sera distribuée par le Secrétariat quelques semaines avant l'ouverture de la session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) sur les changements climatiques.
3. Les changements climatiques ont constitué l'essentiel des discussions de la douzième session de la conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) à Johannesburg en juin 2008. Le dialogue ministériel sur les politiques a notamment souligné l'importance de la décision et des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement tenue à Bali en Indonésie, en décembre 2007 et tout particulièrement l'accord sur le Plan d'action de Bali qui fixait l'an 2009 comme année butoir pour les négociations sur le renforcement du régime climatique après 2012. Les représentants ont également noté que l'Afrique avait une vision commune sur l'adaptation et l'atténuation, s'appuyant sur une approche favorisant l'élaboration des politiques et des mesures de développement durable et soutenues et facilitées par les financements, la technologie et le renforcement des capacités. Ils ont convenu que l'Afrique doit parler d'une seule voix pour promouvoir les intérêts du continent lors des négociations sur le régime climatique au-delà de 2012.
4. La CMAE a aussi décidé, à sa douzième session, que la mise en œuvre des programmes sur les changements climatiques en vue de réaliser le développement durable, en particulier de réduire la pauvreté et atteindre les Objectifs de développement pour le millénaire constituait l'une des priorités de l'Afrique. Compte tenu du fait que l'Afrique est la région la plus vulnérable tout en ayant le moins de capacité d'adaptation, l'adaptation est la priorité la plus immédiate. La Conférence ministérielle s'est également accordée sur le fait que la mise œuvre

effective des mesures d'atténuation permettrait à l'Afrique d'accroître sa compétitivité économique sur une voie durable de développement à faible émission de carbone. La CMAE a également décidé de s'atteler (Décision 2 de sa douzième session), à réaliser les éléments suivants : (i) les préparatifs de l'Afrique pour le développement d'une position commune de négociation sur le régime international sur les changements climatiques après 2012 ; et (ii) l'élaboration d'un cadre global des programmes africains sur les changements climatiques. Les recommandations de la 12ème session de la CMAE ont été entérinées par le douzième sommet de l'Union africaine tenu à Addis Abeba (Ethiopie) en février 2009.

5. A la lumière de ce qui précède, plusieurs activités (*Travail de la CMAE sur les changements climatiques / Processus de l'Afrique sur la lutte contre les changements climatiques*) assorties de résultats convenus sont en cours de réalisation. Conformément à la décision prise par la CMAE à sa douzième session, les résultats de son initiative seront soumis à l'examen et à l'adoption de la 3ème Session extraordinaire de la CMAE sur les changements climatiques, prévue à Nairobi (Kenya) en mai 2009. Il convient de noter que la réunion ministérielle de cette session extraordinaire se tiendra le 29 mai 2009, tandis que celle du Panel africain de haut niveau sur les changements climatiques se déroulera les 25 et 26 mai 2009. Les conclusions de la 3ème Session extraordinaire de la CMAE seront soumises au Treizième Sommet de l'Union africaine (13ème Assemblée ordinaire de l'Union africaine) pour examen et adoption. Il convient de noter que la réunion ministérielle de la session extraordinaire se tiendra à Nairobi au Kenya le 29 mai 2009 tandis que celle des experts (réunion du groupe africain de haut niveau sur les changements climatiques) aura lieu les 25 et 26 mai 2009. Il faudrait également noter que les conclusions de la troisième session extraordinaire seront ensuite soumises à l'examen et l'adoption du treizième Sommet de l'Union africaine (treizième sommet de l'Union africaine).
6. Une séance d'information technique spéciale aura lieu à Nairobi le 28 mai 2009 à l'intention des Ministres de l'environnement et des experts africains sur certains thèmes liés aux changements climatiques pertinents dans le cadre des préparatifs de l'Afrique pour la quinzième Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et la cinquième Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des parties (COP15/MOP5) au Protocole de Kyoto en décembre 2009 à Copenhague. Il convient également de noter que les travaux de la réunion des experts comprendront des séances plénières et des travaux en groupes. Trois groupes seront ainsi formés et couvriront chacun des thèmes qui figurent dans l'Annexe 2.
7. On montera une mini exposition présentant des œuvres sur les questions climatiques touchant l'Afrique du 27 au 29 mai 2009.

Pour plus d'informations sur la Session extraordinaire de la CMAE sur les changements climatiques, visitez son site web à l'adresse suivante :

http://www.unep.org/roa/Amcen/Amcen_Events/12th_Session_AMCEN/index.asp

8. Le programme des réunions figure dans l'Annexe I du présent document.

9. La Session extraordinaire de la CMAE a pour objet de donner aux Ministres africains de l'environnement l'occasion de discuter et de s'entendre sur les points suivants :

Une position commune africaine de négociation sur le régime international sur les changements climatiques après 2012.

Un cadre conceptuel des programmes africains sur les changements climatiques

Une vision commune africaine en matière de lutte contre les changements climatiques pour réaliser le développement durable du continent;

Une approche commune pour participer avec le reste de la communauté internationale aux efforts pour trouver des solutions aux défis posés par les changements climatiques et

Un accord sur les modalités de soumission des résultats de la Session extraordinaire au Sommet de l'Union africaine qui se tiendra en juillet 2009 et plus tard à la quinzième Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et la cinquième Conférence des Parties siégeant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (COP15/CMP5) prévue à Copenhague, (Danemark) en décembre 2009.

10. Les résultats escomptés de la troisième session extraordinaire de la CMAE comprennent les éléments suivants :

- Réalisation d'une position commune africaine pour promouvoir les intérêts du continent lors des négociations sur le régime climatique
- Position commune africaine de négociation sur les changements climatiques.
- Soutien politique fort des Chefs d'Etats et de gouvernements africains en faveur d'une vision partagée sur la lutte contre les changements climatiques en Afrique et une position africaine commune de négociation
- Renforcement des capacités du groupe de négociateurs africains dans les domaines thématiques sélectionnés.
- Harmonisation des programmes de lutte contre les changements climatiques sur le continent afin de créer des synergies et d'assurer la cohérence.
- Participation effective, avec le reste de la communauté internationale aux efforts pour trouver des solutions aux défis posés par les changements climatiques.
- Démarrage d'un processus consultatif et participatif sur la formulation d'une politique africaine sur les changements climatiques.

11. La troisième session extraordinaire de la CMAE tiendra compte du fait que les changements climatiques auront de vastes répercussions négatives sur l'environnement, le secteur socio-économique, et les secteurs connexes, notamment

les ressources en eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire, les ressources énergétiques, la santé humaine, les écosystèmes terrestres, la biodiversité et les zones côtières.

12. Bref historique (de 2006 à ce jour)

La troisième Session extraordinaire de la CMAE sera un événement historique qui s'appuiera sur les conclusions d'un certain nombre de réunions importantes tenues depuis 2006. Il convient de rappeler que la CMAE et le PNUE, avec le financement de l'Afrique du Sud et de certains partenaires africains, avaient organisé une réunion pour les négociateurs africains sur les changements climatiques à Naivasha au Kenya en septembre 2006. L'une des principales conclusions de la réunion était l'élaboration d'un projet de position africaine commune pour la COP12 et la COP/MOP2 – qui constitue un document de référence à l'intention du groupe de négociateurs africains. La CMAE a adopté les résultats de cette réunion à sa session extraordinaire à Nairobi en novembre 2006 (Voir UNEP/AMCEN/Prep Mtg-CC/1). Une réunion consultative similaire pour le groupe des négociateurs africains de haut niveau facilitée par le PNUE a eu lieu à Abuja, (Nigeria) en 2007 avant la réunion sur les changements climatiques de décembre 2007(COP13/CMP3) à Bali.

13. La réunion consultative tenue à Alger en novembre 2008 a été une étape importante. Elle a produit le document intitulé *Plateforme africaine sur les changements climatique vers Copenhague* qui regroupe les synthèses de toutes les positions adoptées par le Groupe des négociateurs africains, à l'issue des différentes réunions tenues à Naivasha-Kenya, Abuja-Nigeria, Dakar-Sénégal, Bonn-Allemagne, Johannesburg-Afrique du Sud (une composante de la 12ème Session de la CMAE), Accra-Ghana, et Alger-Algérie.

14. La *Plateforme d'Alger* a spécifiquement servi de document de référence au Groupe de négociateurs africains durant la quatorzième Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et la quatrième Conférence des Parties tenant lieu de réunion des Parties au Protocole de Kyoto (COP14/CMP4) qui a eu lieu à Poznan (Pologne) en décembre 2008, ainsi qu'à d'autres réunions telles que la réunion des organes subsidiaires (SBSTA29 et SBI 29), et la session de AWG-KP et de AWG-LCA. Il est prévu que *La Plateforme d'Alger* soit mise à jour de manière significative durant la troisième Session extraordinaire de la CMAE.

15. La troisième Session extraordinaire de la CMAE tiendra également compte des conclusions de certaines réunions ministérielles qui se sont déroulées depuis la douzième Session de la CMAE, à savoir :

- (i) La Déclaration de Bangui sur les préparatifs des négociations du nouveau régime climatique post-Kyoto 2012 (République Centre Africaine, 11 sept. 2008);
- (ii) Déclaration de Cotonou sur les changements climatiques (Bénin, 22 oct. 2008);
- (iii) La Déclaration de Nairobi sur les changements climatiques issue de la

réunion des Ministres de l'environnement et de l'Agriculture de la COMESA (Kenya, 7 nov. 2008);

(iv) La Déclaration d'Alger sur les Changements Climatiques; (Algérie, 20 nov.2008);

16. En outre, toutes les déclarations et les décisions pertinentes en matière de changements climatiques de l'Union africaine, d'autres forums ministériels indiqués dans le rapport de la douzième session de la CMAE et figurant dans le document UNEP/AMCEN/12/9 seront également pris en compte.

17. Le Panel des experts tiendra également compte des autres séminaires et conférences relatifs aux changements climatiques qui ont eu lieu en Afrique au cours de cette même période, notamment l'atelier sur les changements climatiques et l'adaptation en ce qui concerne les ressources en eau: développement des capacités de résistance par le biais de partenariats (Mombassa – Kenya, avril 2009); et la Conférence régionale à l'intention des négociateurs d'Afrique de l'est et australe tenue à Gaborone, Botswana en février 2009.

18. Une liste complète des documents préparés pour la troisième Session extraordinaire de la CMAE est disponible dans l'Annexe I du présent document.

Organisation de la réunion

A. Informations Générales

19. Les participants de pays non exempts du visa d'entrée au Kenya doivent acquérir des visas valides avant de quitter leurs pays d'origine. Vous êtes priés de vérifier dans quelle catégorie votre pays est classé. Même si le Kenya délivre des visas dans ses différents ports d'entrée pour de nombreux pays, il est instamment recommandé d'obtenir un visa valide avant de quitter votre pays. D'autre part, le certificat de vaccination contre la fièvre jaune est requis, au cas où l'itinéraire du voyage commence ou passe par une zone frappée par la fièvre jaune. Une liste des hôtels recommandés et leurs coordonnées sera publiée sur le site de la CMAE dès que possible.

B. Lieu

20. La réunion aura lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies à Gigiri, Nairobi, Kenya.

C. Inscriptions

21. Les inscriptions se dérouleront à l'Office de l'Organisation des Nations Unies à Nairobi et commenceront le dimanche 24 mai 2009, de 12 heures à 18 heures; elles se poursuivront le lundi 25 mai 2009 de 8 heures à 9 heures. Des badges seront donnés aux participants à l'enregistrement. Pour des raisons de sécurité, les participants sont encouragés à porter leurs badges nominatifs à tout moment tout au long de la réunion.

D. Documents

Les documents importants de pré-session seront distribués aux points focaux nationaux avant la réunion. Ces documents seront aussi postés sur le site web de la

CMAE susmentionné. Les délégués sont priés de bien vouloir se munir de ces documents en venant à la réunion, car il n'y en aura qu'un nombre limité à Nairobi.

E. Prestations de services aux délégués

22. L'Office des Nations Unies à Nairobi offre une grande variété de services aux délégués. Il dispose des infrastructures ultra modernes comprenant des lignes d'abonnement numériques et une connectivité Internet sans fil à large bande (Wi-Fi) ainsi que des équipements de diffusion et de conférence par satellite.

F. Responsables

23. Conformément aux dispositions des statuts et des règlements de la CMAE, la réunion du groupe des experts se déroulera sous les auspices du Bureau de la douzième Session. Ainsi, le représentant de la République d'Afrique du Sud présidera la réunion technique et celui du Burkina Faso jouera le rôle de rapporteur. Les représentants de l'Erythrée, du Gabon et de la Libye seront les Vice Présidents de ladite réunion.

G. Organisation des travaux

24. Le programme de la réunion ministérielle constitue l'Annexe 6 du présent document tandis que celui de la réunion des experts figure dans l'Annexe 2.

H. Session plénière et ateliers

25. La réunion ministérielle se déroulera exclusivement en plénière, mais celle des experts comprendra des sessions plénières et des ateliers organisés en groupes de travail. A l'exception d'une section de la réunion ministérielle qui se déroulera à huis clos, comme indiqué dans l'Annexe 6, toutes les plénières de la Session extraordinaire seront ouvertes. Comme indiqué dans l'Annexe 3, il y aura 3 groupes de travail. Les groupes 1 et 3 seront restreints aux délégués et aux personnes ressources uniquement. Le groupe 2 sera exclusivement ouvert au groupe des négociateurs africains.

I. Manifestations parallèles

26. Des manifestations parallèles auront lieu sur des thèmes tels que l'adaptation, l'atténuation, le financement et la technologie, les forêts africaines et les changements climatiques. Voir l'Annexe 4 pour plus d'informations à ce sujet.

J. Séance d'information technique à l'intention des Ministres et du Corps diplomatique africain

27. Une séance d'information destinée aux Ministres et au Corps diplomatique africain se tiendra le 28 mai 2009. Voir plus de renseignements à ce sujet dans l'Annexe 5.

K. Session extraordinaire de la CMAE sur les Changements climatiques

28. La Session extraordinaire de la CMAE sur les changements climatiques qui aura lieu le 29 mai 2009 se déroulera entièrement dans le cadre d'une séance plénière, qui comprendra des sessions ouvertes et une session à huis clos (Annexe 6). Les résultats et conclusions de la Session extraordinaire seront soumis à l'approbation de l'Union africaine.

L. Contacts

29. Pour plus d'informations sur la Session extraordinaire, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat de la CMAE par téléphone (254 – 20) 762 42 87 / 762 4279 ou par Télécopie: (254 20) 762 3928 - Email: amcensec@unep.org

Remerciements

30. La Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) tient à exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui appuient son travail sur les changements climatique en Afrique, particulièrement les institutions suivantes:

31. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) la République du Danemark et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) qui ont financé l'organisation de la Session extraordinaire sur les changements climatiques.

32. La CMAE réitère ses remerciements en particulier au Danemark, au PNUE et à la CEA dont le financement en cours lui permet de conduire ses travaux sur les changements climatiques en Afrique. Elle remercie également l'Observatoire du Sahara et du Sahel pour la mise au point d'un cadre africain global sur les changements climatiques.

33. La CMAE est également reconnaissante à la Banque africaine de développement (BAD) pour son appui financier à ses travaux en matière de changements climatiques en Afrique. Elle exprime par ailleurs sa reconnaissance au Fonds mondial pour la nature (WWF) qui a offert de mener, à ses propres frais, une recherche documentaire en Afrique de l'Est (dans le contexte de la création d'un cadre global des programmes africains sur les changements climatiques).

ANNEXE I
SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CMAE SUR LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES – CALENDRIER DES REUNIONS

DESCRIPTION	DATE (S)
Réunion du groupe des négociateurs africains* (Session à huis clos)	23-24 mai 2009
Réunion des experts de haut niveau sur les changements climatiques	25 – 26 mai 2009
Manifestations parallèles	27 & 28** mai 2009
Séance d’information technique à l’intention des Ministres de l’Environnement	28 mai 2009 (après-midi)
Réunion Ministérielle	29 mai 2009

* UNFCCC/UNEP organisent une réunion ordinaire pour le groupe des négociateurs africains

** Matinée du 28 mai 2009

ANNEXE 2
PROGRAMME DES TRAVAUX DE LA REUNION DES EXPERTS
25-26 MAI 2009

Horaire	Description
25 mai 2009	
09.00 – 09.30	Ouverture de la réunion
09.30 – 09.45	Adoption de l'ordre du jour
09.45 – 10.00	Introduction et objectifs de la réunion
10.00 – 10.30	Exposé sur les projets REDD et AFOLU
10.30 – 11.00	Exposé sur les résultats de la 3ème Conférence sur les finances au service du développement
11.00 - 11.20	<i>Pause café</i>
11.20 - 12.00	Copenhague 2009 <ul style="list-style-type: none"> • Aperçu des éléments clés des négociations • Perspectives légales
12.00 – 12.20	Formation des groupes de travail
12.20 – 13.00	Ateliers
13.00 - 14.00	<i>Déjeuner</i>
14.00 – 18.00	Ateliers
26 May 2009	
09.00 – 12.30	Ateliers

11.00 – 11.15	<i>Pause café</i>
11.15 – 12.30	Ateliers
12.30 – 13.30	<i>Déjeuner</i>
13.30 – 14.00	Ateliers
14.00 – 15.30	Examen des projets de déclaration ministérielle, de décisions et des recommandations
15.30 – 15.45	<i>Pause café</i>
15.45 – 17.30	Adoption du rapport
17.30 – 17.45	Questions diverses
17.45 – 18.00	Clôture de la réunion

ANNEXE 3
ATELIERS (TRAVAUX EN GROUPE) DE LA REUNION DES EXPERTS
25-26 mai, 2009

No GROUPE	DESCRIPTION
1	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration Ministérielle - <i>déclarations ministérielles africaines et consultations des experts pertinentes à prendre en considération.</i> • Projet de politiques sur les changements climatiques (éléments) • Messages clés (domaines principaux) pour Copenhague 2009 (<i>Politiques, Finances et Technologie</i>) • Amendements conformément à l'Article 3.9 du Protocole de Kyoto
2	<ul style="list-style-type: none"> • Position africaine commune de négociation • Formulation des messages principaux de Copenhague 2009
3	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre conceptuel global des programmes africains sur les changements climatiques

	<ul style="list-style-type: none"> • Messages clés pour la réunion de Copenhague en 2009 (<i>Adaptation, Atténuation, Renforcement des capacités</i>) • Projet de décision sur le processus Africain sur les changements climatiques • Proposition du projet de décision de l'Union africaine concernant le Processus africain sur les changements climatiques
--	---

ANNEXE 4
MANIFESTATIONS PARALLELES – SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA
CMAE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

HORAIRE	EVENEMENT
PREMIER JOUR PREMIERE MANIFESTATION PARALLELE (ADAPTATION) -- 27 MAI 2009	
09.00 – 10.00	Réseau régional pour l'Adaptation en Afrique
10.00 - 11.20	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de cas sur l'évaluation de la vulnérabilité - <i>Ghana</i> • Etude de cas sur les assurances – <i>Malawi</i> • Initiatives menées au Danemark sur l'adaptation • Programme d'action sur la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques au niveau sous régional Afrique de l'ouest - <i>ECOWAS</i>
11.20 – 11.40	<i>Pause café</i>
DEUXIEME MANIFESTATION PARALLELE	
11.40 – 12.40	Programme sur le développement du climat en Afrique (Climate for Development programme in Africa, CLIMDEV-Africa) et son

	Centre africain de la formulation des politiques climatiques (ACPC)
12.40 – 14.00	<i>Déjeuner</i>
TROISIEME MANIFESTATION PARALLELE (ATTENUATION)	
14.00 – 15.40	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanisme de développement propre – <i>PNUE</i> • REDD – <i>COMIFAC</i> • Financement des changements climatiques – <i>CEA & APF</i> • Agriculture, Exploitation des forêts, et d'autres utilisations des terres (AFOLU) - <i>COMESA</i>
15.40 – 16.00	<i>Pause café</i>
16.00 -17.00	Etude de cas sur les scénarios à long terme relatifs à l'atténuation <i>Afrique du Sud</i>
17.00 – 17.20	TECHNOLOGIE Mise au point et transferts des technologies – <i>William Agyeman-Bonsu</i>
17.20 – 18.00	NECTAR: Régime post-2012 quelles sont les priorités pour l'Afrique – Mme Dia Douré
DEUXIEME JOURNEE – 28 MAI 2009	
09.00 – 09.45	Forêts de la SADC et changements climatiques
09.45 – 10.15	Conclure un traité: Campagne mondiale de sensibilisation
10.15 -11.00	Interface des politiques scientifiques liées aux prestations de services concernant la biodiversité et les écosystèmes
11.00 – 11.45	Effets des changements climatiques sur les forêts et les arbres d'Afrique
11.45 – 12.10	Cadre sur l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques – NEPAD - CAADPt

ANNEXE 5
SEANCE D'INFORMATION TECHNIQUE A L'INTENTION DES MINISTRES
& DU CORPS DIPLOMATIQUE AFRICAIN – 28 MAI 2009

HORAIRE	EVENEMENT
13.00 – 13.15	Allocution d’ouverture – <i>Directeur de ROA et Représentant du Président de la CMAE</i>
13.15 - 13.30	Discours du Directeur exécutif adjoint du PNUE
13.30 – 13.45	Les travaux de la CMAE sur les changements climatiques – <i>Secrétariat de la CMAE</i>
13.45 – 14.40	Séance d’information: <ul style="list-style-type: none"> • Perspectives du Groupe des négociateurs africains sur Copenhague 2009 - <i>Président du Groupe des négociateurs africains</i> • Sceller le traité – Campagne de sensibilisation mondiale • Agriculture, forêts et autres utilisations des terres (AFOLU) – COMESA • Q & R
14.40 – 15.20	Adaptation et atténuation: <ul style="list-style-type: none"> • Défis et opportunités – <i>Judy Beaumont</i> • Cadre conceptuel des programmes africains sur les changements climatiques – <i>Youba Sokona</i> • Q & R
15.20 – 15.35	Pause café
15.35 – 17.00	Financements: <ul style="list-style-type: none"> • Financement des programmes sur les Changements Climatiques – Questions et options à prendre en compte, par la CEA • Coûts de l’adaptation en Afrique - <i>PNUE</i> • Coûts de l’adaptation dans les zones côtières d’Afrique – <i>UNESCO</i> • Fonds pour l’Adaptation – <i>Président sortant du Conseil du Fonds pour l’adaptation</i> • Q & R
17.00 – 17.20	Reduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) – <i>COMIFAC & COMESA</i> <ul style="list-style-type: none"> • Q & R
17.20 – 18.00	Mécanisme de développement propre (CDM) – <i>BAD & PNUE (Risoé)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Q & R

ANNEXE 6
PROGRAMME DE LA REUNION MINISTERIELLE
29 MAI 2009

HORAIRE	DESCRIPTION
<i>SEANCE D'OUVERTURE</i>	
12.00 – 14.00	Cérémonie d'ouverture
14.00 - 14.20	Allocution d'ouverture
14.20 -14.40	<i>Pause café</i>
<i>SEANCE A HUIS CLOS</i>	
14.40 - 14.50	Adoption de l'ordre du jour
14.50 – 15.00	Présentation du Panel africain des experts de haut niveau sur les changements climatiques
15.00 – 15.15	Présentation et adoption du rapport de la réunion du Groupe des experts – Président (Représentant du Président de la CMAE)
15.15 – 15.45	Présentation de la Position de négociation de l'Afrique - Président du groupe des négociateurs africains
15.45 – 16.15	Examen de la Déclaration de Nairobi sur le Processus africain de la CMAE sur la lutte contre les changements climatiques
16.15 – 16.45	Examen des décisions et recommandations soumises par la réunion du groupe des experts
16.45 – 16.55	Examen et adoption du rapport de la Session extraordinaire
<i>SESSION OUVERTE</i>	
17.00 – 17.10	Présentation de la Déclaration de la CMAE de Nairobi sur le Processus africain de la lutte contre les changements climatiques
17.10 – 17.50	Brèves interventions des participants
17.50 – 18.00	Clôture de la réunion

ANNEXE 7
Liste des documents

AMCEN/SS/III/1/	Ordre du jour provisoire de la réunion ministérielle
AMCEN/ SS/III//1/ Add1	Ordre du jour provisoire annoté de la réunion ministérielle
AMCEN/SS/III/3	Progrès réalisés dans l'exécution des travaux de la CMAE sur les changements climatiques en Afrique
UNEP/AMCEN/12/9	Rapport de la 12 ^{ème} Session de la CMAE tenue à Johannesburg du 7 au 12 juin 2008
AMCEN/ SS/III/4	Rapport de la réunion du groupe des experts
AMCEN/SS/III//5	Projet de Déclaration de la CMAE de Nairobi sur le Processus africain de la lutte contre les changements climatiques
AMCEN/SS/III/6	Rapport de la Session extraordinaire de la CMAE sur les changements climatiques
AMCEN/SS/III/EG/1	Ordre du jour provisoire de la réunion des experts
AMCEN/SS/III/1 Add1	Ordre du jour annoté de la réunion des experts
AMCEN/SS/III/EG/2	Ensemble de documents de référence pour les négociateurs – distribution restreinte
Documents d'information	
AMCEN/SS/III/INF/1	Informations générales sur la Session extraordinaire de la CMAE sur les changements climatiques
UNEP/AMCEN/Prep. Mtg-CC/1	Rapport de la réunion préparatoire sur la COP12/CMP2
Documents de référence	
Ref. Doc 1	Déclarations ministérielles pertinentes – après la douzième session de la CMAE (Libreville, Bangui, Cotonou, Nairobi, Algiers)
Ref. Doc 2	Financement des changements climatiques pour appuyer les activités liées à l'atténuation et l'adaptation en Afrique
Ref. Doc 3	Renforcer en Afrique la résilience en matière de climat: traduire l'engagement politique en action
Ref. Doc 4	Adaptation aux changements climatiques en Afrique

Ref. Doc 5	Résumé exécutif (Feuille de route de Bali)
Ref. Doc 6	Financer l'atténuation des changements climatiques en mettant un accent particulier sur l'Afrique
Ref. Doc 7	Coûts de l'adaptation dans les zones côtières d'Afrique
Ref. Doc :- UNFCCC Doc	Document de l'Assemblée: FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev. 1*